Revue Etudes numéro de [Juin 2019](https://www.revue-etudes.com/numero/juin-2019) pp. 63 – 74

# [Anne-Marie Pelletier](https://www.revue-etudes.com/auteurs/anne-marie-pelletier-24849)

Sacerdoce baptismal et ministère presbytéral

Comment l'Église peut-elle se retrouver couvrir des perversions et des crimes qui trahissent à ce point sa fidélité à l'Évangile ? Quelle manière d'exercer l'autorité sacerdotale a-t-elle pu générer de tels abus de pouvoir ? Ces questions obligent à revisiter notre intelligence de l'Église en ce point névralgique où devraient s'articuler ministère presbytéral et sacerdoce baptismal. Cette réflexion\* sur le partage de l'autorité dans l'Église est décisive pour envisager son avenir.

\* Extraite d'une conférence plus longue publiée dans la Revue théologique des Bernardins, n° 25, en janvier-avril 2019.

Dans son *Dialogue avec Tryphon*, au IIesiècle, Justin, parlant de l'Église, ose ces mots extrêmes : « Nous donc… qui avons dépouillé les vêtements sordides du péché… nous sommes la véritable race archisacerdotale de Dieu. »[[1]](#footnote-1) Voilà bien une vérité éminente, qui dit de façon grandiose et inclusive l'identité de l'Église. Une vérité qui a pourtant été perdue pendant très longtemps. Que notre XXesiècle cependant a retrouvée, spécialement avec l'ecclésiologie de Vatican II. Une vérité dont il faut certainement dire qu'elle peine encore à se déployer dans la conscience chrétienne, mais que les temps présents rendent plus urgent que jamais d'entendre et d'honorer.

Nous savons en effet les ébranlements de la conjoncture, l'énorme bourrasque du péché découvert au sein de l'institution ecclésiale. Impossible de se soustraire à quelques questions radicales, prises en charge en particulier par le sommet réunissant à Rome, en février 2019, les présidents des conférences épiscopales du monde sur les abus sexuels. Impossible d'échapper au douloureux étonnement : comment l'Église « experte en humanité », comme l'énonçait *Populorum Progressio* en 1967, peut-elle se retrouver couvrir des perversions qui blessent à ce point l'humanité ? Quelle manière d'exercer le pouvoir – particulièrement l'autorité sacerdotale – aura pu générer chez certains une posture de toute-puissance qui rende possible d'abuser de l'autre, mentalement ou physiquement ?

Ces questions sont aujourd'hui posées publiquement à l'institution ecclésiale. Celle-ci doit impérativement les accueillir, sachant que, si éprouvante que soit pour elle la conjoncture, le scandale doit permettre, en laissant se dire la vérité, qu'advienne plus de fidélité vraie à l'Évangile. En particulier – et parce que le pape François relie explicitement la crise actuelle à des dispositions structurelles –, ce temps doit conduire à revisiter notre intelligence de l'Église au point névralgique où se formulent nos identités, où s'exercent les *munera* (« charges ») du ministère presbytéral, où s'articulent – ou devraient s'articuler – les deux figures de l'unique sacerdoce, ministériel et baptismal[[2]](#footnote-2)[2](https://www.revue-etudes.com/article/sacerdoce-baptismal-et-ministere-presbyteral-20323#sdfootnote2). C'est très précisément cette articulation que je me propose d'interroger en son histoire, avec ses vicissitudes, mais également sous l'inspiration que nous pouvons trouver dans notre moment présent, qui est aussi celui où l'Église – nous ne devons pas l'oublier – est puissamment travaillée de vitalité évangélique. Où, en particulier, concernant l'ecclésiologie, un souci croissant de *synodalité* cherche à trouver ses voies.

Précisément, cette synodalité ne s'exprimerait-elle pas aujourd'hui même en cette réflexion *partagée* sur l'Église ? Nous savons bien que la théologie s'est toujours élaborée à l'intérieur de l'espace propre qui se désigne comme le monde des clercs. Nos ecclésiologies se sont toujours formulées à partir du privilège d'intelligence revenant traditionnellement à des hommes porteurs du sacerdoce ministériel. C'est ainsi que le peuple chrétien a été instruit de son identité par l'Église enseignante. Sans rien perdre de la spécificité du *munus docendi* (la « charge d'enseigner »), ne peut-on imaginer que le mystère de l'Église puisse être interrogé également au prisme d'autres positions dans le corps ecclésial, que notre théologie puisse s'augmenter d'autres points de vue ? En particulier, en provenance du « saint peuple des baptisés » lui-même (une expression favorite du pape François) et, plus singulièrement encore, en provenance de la vie chrétienne vécue au féminin ?

C'est bien en interrogeant le sacerdoce au prisme de mon identité de *baptisée* que je formulerai l'analyse qui va suivre. J'ose penser que la particularité de ce lieu de parole n'est pas un handicap. Mais plutôt une réalité qui répond à la nécessité de plus en plus évidente que notre théologie incorpore les résonances de plusieurs voix, les perceptions de plusieurs places. Tout spécialement quand il s'agit d'ecclésiologie, donc de l'intelligence qu'il nous faut prendre du mystère de l'Église. Et donc aussi des « prêtres dans le mystère de l'Église », selon l'intitulé d'un colloque réuni, il y a quelques années, au Séminaire français de Rome, où je me suis retrouvée seule femme invitée à prendre la parole dans une assemblée d'une centaine de prêtres. Il ne m'est pas apparu alors que cette situation était vraiment satisfaisante. Voilà comment la *parrhésia* (« liberté de parole ») de mon propos tiendra ici à la conviction que l'avenir de l'institution ecclésiale, en catholicisme, est foncièrement concerné par une réflexion polyphonique, donc par le partage de la recherche de la vérité, toujours plus grande que ce que nous en avons saisi.

### Retrouver le sens du sacerdoce baptismal

Voilà bien qui nous met à pied d'œuvre pour apprécier le retour de mémoire profonde – celle de la tradition des premiers siècles – qui s'atteste par la bouche des pères de Vatican II et par celle du magistère aujourd'hui. Car c'est bien d'une vieille nouveauté retrouvée qu'il s'agit quand le sacerdoce des baptisés s'impose de nouveau dans l'ecclésiologie. Certes, la connaissance de l'Église, corps du Christ, que le XIIesiècle se sera mis à qualifier de « mystique », aura subsisté souterrainement. Mais le temps aura duré avant qu'avec Johann Adam Möhler et John Henry Newman, la poussée d'une ecclésiologie de communion commence à ébranler les raideurs de la théologie « classique » du traité *De l'Église*. Dans sa *Méditation sur l'Église* (1953), le père Henri de Lubac peut se réclamer à bon droit de la plus haute tradition pour rappeler que tout chrétien participe à l'unique sacerdoce du Christ. Pour rappeler que les pouvoirs hiérarchiques n'en subissent pas d'amoindrissement, mais s'explicitent comme « charges » (*munera*) confiées à quelques-uns, sous la forme d'un pouvoir reçu du Christ, qui autorise à consacrer « *in persona Christi* », le sacrifice eucharistique offert « *in persona omnium* »[[3]](#footnote-3).

Chronologiquement, nous sommes à proximité immédiate des *Jalons pour une théologie du laïcat* que publie le père Yves Congar en 1953[[4]](#footnote-4). On sait la formule célèbre qu'on doit à celui-ci : « Un seul est Prêtre (*hiéreus*), tous sont prêtre (*hiéreus*) ; quelques-uns sont prêtres (*presbyteroï*). » Dix ans plus tard, la constitution dogmatique *Lumen Gentium* (21 novembre 1964) ordonne son exposé selon cette vérité, confirmée aux derniers mois du Concile par le vote d'un Décret sur l'apostolat des laïcs (*Apostolicam Actuositatem,* 18 novembre 1965) suivi par un Décret sur le ministère et la vie des prêtres (*Presbyterorum Ordinis*, 7 décembre 1965). À lui seul, le voisinage de ces textes, auxquels s'ajoute le Décret sur la vie religieuse (*Perfectæ Caritatis*, 28 octobre 1965), atteste bien la profondeur du renouveau ecclésiologique ainsi opéré. Inutile ici de rappeler la structure de la constitution *Lumen Gentium*. Ni d'insister sur le poids doctrinal de cette manière d'ordonner l'exposé à partir du mystère de l'Église engendrée du côté ouvert du Christ, avant de développer longuement, à partir de là, ce qui revient au peuple de Dieu, et avant d'envisager la constitution hiérarchique de l'Église. Ainsi l'ontologie de la grâce commune à tous les baptisés requalifie les laïcs selon leur identité scripturaire déclarée dans la première épître de Pierre et l'Apocalypse. Elle restitue le sens d'une Église communion, tout entière convoquée par l'appel universel à la sainteté, que fait retentir le cinquième chapitre de *Lumen Gentium.* Les mêmes pages déclarent la multiplicité des voies de la sainteté et l'unicité d'un appel qui oblige toutes celles et tous ceux qui ont « revêtu le Christ », sans emphase mise sur l'une ou l'autre condition ou vocation propre.

On se contentera ici de deux remarques, l'une à proximité immédiate du texte conciliaire, l'autre associée à une problématique plus large de l'appartenance à l'Église. Enregistrons d'abord et simplement ce fait décisif, qui reste encore malheureusement insuffisamment familier à beaucoup de chrétiens : dans le droit fil de sa tradition (évoquée par le rappel des mots de Justin), l'Église a retrouvé au XXesiècle une intelligence inclusive d'elle-même. Cette intelligence permet de penser et de vivre la communion ecclésiale à l'ampleur de Galates 3,28, donc d'une manière libre des diverses formes de préjugés qui, dans les sociétés humaines, introduisent constamment des jeux hiérarchiques accréditant des dominations d'autant plus redoutables qu'elles invoquent des justifications sacrales.

Cette intelligence renouvelée de l'identité du corps libère des rigidités de partages étroitement hiérarchiques, de sorte que peut se rouvrir à l'intérieur de l'Église la perception de la diversité des charismes, tels qu'ils sont évoqués dans les diverses listes de Romains 12, de 1 Corinthiens 12 ou encore d'Éphésiens 4. De même, dilate-t-elle le sens de la *mission*, rappelant que l'évangélisation doit être l'œuvre commune de tout le peuple de Dieu, appelé à participer à l'unique mission de l'Église confiée par le Christ. De même encore, par-delà la distinction à teneur forcément un peu infantilisante d'une Église enseignante *versus* une Église enseignée, se retrouve le dynamisme de l'Esprit à l'œuvre dans l'ensemble du corps à travers l'exercice de la fonction prophétique comme note de la condition de baptisé. Reconnu et honoré, le *sensus fidei* peut jouer en synergie avec le travail du magistère et de la théologie. C'est dire que, sous pareil regard, les ressources ne manquent pas à ce corps ecclésial remembré. Reste à les reconnaître et à les mettre en œuvre institutionnellement, en associant courage, confiance et créativité spirituelle. Reste à entrer en *travail* de renouvellement ecclésiologique.

Remarquons d'ailleurs que cette dynamique d'une vérité en maturation concerne le texte de *Lumen Gentium* lui-même, dans son effort de dégagement de la longue tradition hiérarchisante – « hiérarchiologique », dirait le père Congar. Cette constitution porte les traces d'un effort d'intelligence auquel il serait bien regrettable d'apposer le sceau d'une parole finale, qui épuiserait la réflexion[[5]](#footnote-5). Ainsi, la célèbre formule de son dixième paragraphe continue à donner à penser, quand elle déclare entre le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel hiérarchique, « une différence essentielle et non seulement de degré » (*licet essentia et non gradu tantum differant*). On entend bien ici l'affirmation de la singularité du pouvoir ministériel, qui est pouvoir *ordonné*. Mais le « *non tantum* » affaiblit quelque peu la différence d'essence, pour tirer encore en direction d'une différence de degré. L'affirmation, par ailleurs, que les deux figures de l'unique sacerdoce sont ordonnées l'une à l'autre cause un peu de perplexité : si l'on voit que le sacerdoce ministériel est ordonné au sacerdoce commun, l'inverse reste problématique ! De même, au quatrième chapitre, la définition des laïcs simplement par défaut sonne-t-elle un peu étrangement (« On entend ici l'ensemble des chrétiens qui ne sont pas membres de l'ordre sacré et de l'état religieux… »). Sur ce point, et sans pouvoir faire plus ici que de mentionner le problème, soulignons combien il serait nécessaire de rouvrir le débat autour du couple clercs-laïcs et de la manière ordinaire de le rabattre sur la distinction entre *spirituel* et *temporel*. Très certainement faudrait-il entendre à ce sujet la question de Hans Urs von Balthasar, formulée dans un article de 1979 : « Faut-il des laïcs dans l'Église ? »[[6]](#footnote-6)

En tout état de cause, il y a à faire aujourd'hui, pour que l'articulation juste des deux figures soit reconnue, actée dans les pratiques et déjà, tout simplement, pour qu'elle soit enseignée (beaucoup de chrétiens ignorent tout de leur sacerdoce baptismal, alors même qu'ils peuvent exercer de véritables ministères baptismaux !). Comme il y a à faire pour que soit posée la question de ce qui revient institutionnellement aux baptisés dans l'annonce de l'Évangile et le gouvernement de l'Église[[7]](#footnote-7)[7](https://www.revue-etudes.com/article/sacerdoce-baptismal-et-ministere-presbyteral-20323#sdfootnote7). Enfin rappelons qu'il est loin d'être acquis que, dans la vie présente des communautés chrétiennes, le sacerdoce ministériel apparaisse lisiblement inscrit dans l'englobant de la grâce baptismale. Le rappel par le pape François que l'on est d'abord baptisé, avant d'être prêtre ou qualifié par une vocation spécifique, prouve que cette réalité reste encore programmatique.

Seconde remarque, également formulée sous l'inspiration du pape en souci de remédier aux dérives du cléricalisme : il y aurait à faire pour que l'Église vive présentement à pleins poumons, comme une communauté de *femmes*, autant que d'*hommes*. Car ce que l'on nomme souvent « question des femmes » est bien, en réalité, « question d'Église ». En particulier, les dispositions de la lettre apostolique *Ordinatio Sacerdotalis* (22 mai 1994) que l'on connaît sur le non-accès des femmes à l'ordination presbytérale doivent ou devraient mettre au cœur de notre réflexion l'articulation des deux figures de sacerdoce. Soyons clairs : dans la conjoncture culturelle et sociétale qui est la nôtre, nous sommes impérativement requis de penser *radicalement* cette disposition de la non-ordination, entendons en allant à la *racine* de l'identité baptismale. Ce qui ne peut manquer de nous faire questionner une théologie qui pense plus ou moins explicitement le sacerdoce ministériel comme surclassement du baptême. Convenons que certaines élévations spirituelles du Grand Siècle exaltant le prêtre comme porteur d'une grâce insurpassable ne peuvent qu'humilier de façon irrémédiable les chrétiennes, consacrées ou non. Il est étonnant d'ailleurs que cette théologie ne perçoive pas qu'à raisonner ainsi, elle puisse susciter chez les femmes le désir spirituel de ce qui serait la plénitude de la vie chrétienne. Il s'agit donc bien de penser l'une et l'autre figures d'une manière qui ne voue pas les femmes à une sous-vocation. Je dirais même, sans craindre d'afficher une haute ambition spirituelle, qu'il s'agit que les femmes, porteuses du seul sacerdoce baptismal, puissent être le rappel puissant et nécessaire que cette qualification baptismale concentre le tout de l'identité chrétienne, représente le plus haut et le plus éminent de ce que peuvent désirer les disciples du Christ, ce don plénier que le sacerdoce ministériel reçoit la charge et la grâce de servir en tous ses frères. C'est en ce sens que j'aime parler d'un « signe de la femme », dans et pour une Église inclusive, où chacun se connaît partie prenante d'un « pour l'autre », enjeu de l'image de Dieu qui trouve son modèle et son accomplissement dans le Christ.

Pour finir, je proposerai quelques considérations sur l'exercice du sacerdoce ministériel dans un présent où l'ecclésiologie retrouve la grâce baptismale et chrismale comme son centre de gravité, en s'inscrivant, de surcroît, dans une configuration culturelle qui se veut attentive à l'égalité et à la fraternité, deux références qui n'appartiennent évidemment pas à l'ordre du Grand Siècle comme elles habitent le nôtre. À partir de ce lieu et de ce présent, où se forme ici ma parole, je m'arrêterai sur deux inflexions du ministère presbytéral, qui me semblent devoir recevoir aujourd'hui une attention particulière. L'une concerne le *service* ; l'autre, l'expérience du « être frères ».

### Exercer aujourd'hui le sacerdoce des prêtres

*Lumen Gentium* autant que *Presbyterorum Ordinis* affirment avec insistance que le sacerdoce ministériel trouve sa qualification fondamentale comme *service* de la sainteté de l'ensemble du corps ecclésial, service du « peuple saint des fidèles de Dieu », comme dit le pape François dans sa *Lettre au cardinal Marc Ouellet* (19 mars 2016). Autrement dit, la pleine et première identité du sacerdoce ministériel est celle d'un *munus* (« charge »)*,* que les supériorités équivoques qui peuvent contaminer la thématique de la *potestas* (« puissance ») ne doivent jamais éclipser.

Il reste que cette belle réalité du *service* doit sans cesse être vérifiée, tant elle peut véhiculer de contrefaçons. Tant, surtout, « service » renvoie au plus central de la vocation et du témoignage chrétiens, en renvoyant à la manière du Christ que médite l'hymne aux Philippiens, en *excès* de toutes les acceptions ordinaires du service et, par conséquent, en relation critique avec ce que véhiculent spontanément nos discours spirituels – aussi et peut-être d'abord – là où ils sollicitent d'abondance les fastes mystiques. Ainsi la grandiose exhortation de saint Jean Eudes (*Que le prêtre, comme le Christ, soit hostie*) ne peut s'entendre correctement, semble-t-il, qu'en se déprenant d'une certaine emphase, c'est-à-dire en chargeant le mot « hostie » du réalisme très concrètement charnel de l'Évangile, celui de Jésus, Fils de Dieu, « à son aspect reconnu comme un homme » (Philippiens2,7), inscrit sur les registres du recensement de César Auguste, prenant rang dans la foule se présentant au baptême de Jean, « passant au milieu des hommes en faisant le bien » (Actes 10,38), fréquentant les infréquentables, dévoué à la révélation de la miséricorde du Père en s'exposant, jusqu'à la mort, au mépris des pieux observants et des gens réguliers.

Le père Gustave Martelet invitait naguère à connaître le ministère presbytéral comme « effet de l'humilité du Seigneur », comme « institution même de cette humilité », au sens où le Christ, en ce temps présent où il est soustrait à nos sens, se donne dans la présence supplétive d'hommes qu'il appelle à être ses intendants[[8]](#footnote-8)[8](https://www.revue-etudes.com/article/sacerdoce-baptismal-et-ministere-presbyteral-20323#sdfootnote8). Son analyse souligne avec force le caractère déterminant, insuppléable de cette intendance – sans laquelle la vie de l'Église s'effondre et se perd – et qui consiste à *décentrer* d'elle-même la communauté des croyants et à la *recentrer* sacramentellement sur le Christ, source et ressource de sa vie. Mais il invite aussi chaque prêtre à dire : « je ne suis pas le Christ et pourtant il est là », ajoutant : « tel devrait être, calqué sur le Baptiste, l'indicatif continu du ministère du prêtre et le programme majeur de son comportement ». Ainsi se forme la figure d'un ministère qui est entièrement remise de soi au service de la sainteté de l'autre, dont l'exhortation apostolique *Gaudete et Exsultate* (19 mars 2018) vient de rappeler avec vigueur que celle-ci est l'horizon non facultatif de toute vie renée du baptême (une sainteté qui consiste elle-même, indépendamment de tous les états, et jusque dans les plus modestes conditions, à se consacrer au bien de l'autre…). Si l'on acquiesce à cette vue, il se pourrait que la vérité du sacerdoce ministériel soit finalement de se trouver face au sacerdoce baptismal dans les dispositions de Jean Baptiste déclarant : « Il faut que lui grandisse et que moi je décroisse » (Jean 3,30).

Posture radicale, certes, mais l'épreuve et la grâce du temps présent ne sont-elles pas précisément de nous attirer dans la radicalité ? D'y attirer toutes celles et tous ceux qui entrent dans la *sequela Christi* (« suite du Christ »). Cette épreuve et cette grâce, rapportées au ministère presbytéral, pourraient bien être de vivre celui-ci aujourd'hui, en consentant au dépouillement des gratifications compensatoires, et à l'écart d'un certain sublime, qui ont pu exister dans un monde de Chrétienté. Simplement dans le « pour l'autre » du Christ, cette radicalité de la simplicité évangélique, qui est le vrai sublime…

Dernier arrêt dans le parcours ici proposé, à hauteur de la fraternité, du « être frères ». C'est là une question aujourd'hui névralgique, qui problématise en particulier le lien du sacerdoce ministériel respectivement avec la paternité et la fraternité. Qui a aussi directement rapport avec l'articulation entre sacerdoce ministériel et sacerdoce baptismal. Qui broche enfin directement sur notre actualité sociétale et ecclésiale. Il se dit beaucoup que nos sociétés sont présentement en déficit de paternité. Il y a là un fait avéré. Mais la même actualité suggère que, dans la vie de l'Église, il se pourrait que, *a contrario*, le drame des abus, des détournements, des perversions de l'autorité, qui secouent aujourd'hui l'institution, aient rapport à une inflation dévoyée de la paternité[[9]](#footnote-9).

Rappelons que les textes conciliaires relatifs au sacerdoce ministériel mettent un fort accent sur la fraternité dans leur manière de connaître aussi bien les relations des prêtres avec les laïcs que des prêtres entre eux. « Au milieu de tous les baptisés, les prêtres sont des frères parmi leurs frères, membres de l'unique corps du Christ dont la construction a été confiée à tous » : cette affirmation de *Presbyterorum Ordinis* déploie ses implications au long du décret qui, en revanche, use parcimonieusement de la référence à la paternité et évite la thématique de l'engendrement. La même remarque vaut pour l'exhortation *Pastores dabo vobis* de Jean-Paul II (25 mars 1992). Le prêtre est désigné « au milieu » de l'Église, sans exclure le « en face », mais avec un souci évident de ne pas renchérir sur une tradition de figure paternelle, avec ses équivoques et son potentiel d'autoritarisme.

Ainsi parlent les textes. Il reste que, dans la vie des communautés, c'est bien la référence paternelle qui continue à insister dans les esprits et qui se retrouve aujourd'hui impliquée dans les phénomènes d'emprise et d'abus de pouvoir. D'où – crise oblige – le retour qui s'impose vers le témoignage scripturaire de la nouveauté évangélique, quand l'heure de la Résurrection apparaît comme l'heure de l'avènement des frères : « Va trouver mes frères et dis-leur : je monte vers mon Père et votre Père… » (Jean 20,17) et que Pierre, après la Pentecôte, entame son ministère apostolique en s'adressant à des « hommes d'Israël » qui sont désormais nommés « frères » (Actes 3,17). Crise oblige, toujours, nous nous devons présentement de contourner moins vite la parole de Jésus en Matthieu 23,8 : « Vous êtes des frères. N'appeler personne votre père sur la terre : car vous n'en avez qu'un, le Père céleste. » Une parole d'autant plus provocante qu'elle figure dans le contexte d'une série de brutales mises en garde. De fait, c'est bien la référence christologique qui est fondatrice de l'identité presbytérale. Or, comme le rappelle le père Benoît-Dominique de La Sougeole, le Christ n'est pas appelé « père » dans sa relation avec les hommes à sauver, mais bien « frère », lui qui est désigné comme le « premier-né d'une multitude de frères » (Romains 8,29) et dont la lettre aux Hébreux déclare que, tout « grand-prêtre miséricordieux et fidèle » qu'il est, il ne rougit pas de nommer frères ceux-là mêmes qu'il sanctifie (Hébreux 2,11)[[10]](#footnote-10). Le même théologien invite à distinguer la *paternité ministérielle* attachée au presbytérat de la *paternité spirituelle* qui, elle, est charisme susceptible d'être porté par des laïcs autant que par des prêtres, des femmes autant que par des hommes. Tenir la vérité de l'identité presbytérale devra donc consister à penser conjointement cette paternité ministérielle – dans son sens précis et ses limites – avec la fondamentale fraternité qui s'exprime dans le fait que ce sont des *frères*, et non pas des fils, qu'engendre cette paternité.

C'est ainsi une remise en ordre mentale et symbolique qui est en cause, permettant de retrouver la fécondité d'une fraternité qui lie toutes celles et tous ceux que le baptême enfante à la vie filiale, rendant possible que s'exprime une reconnaissance mutuelle et une mise en synergie des vocations et des charismes, donnant finalement son organicité vivante et son unité au corps ecclésial. Chacun pourra détailler la manière dont cette fraternité retrouvée et consentie est de nature à renouveler nos relations et nos pratiques ecclésiales. On se contentera ici de désigner un seul point d'application, qui concerne le ministère de la Parole et de l'enseignement confié au sacerdoce ministériel. On sait que bien des problèmes se cristallisent autour de l'homélie, que le pape n'hésite pas à évoquer longuement (*cf*. *Evangelii Gaudium*, § 135-159) et qui se formulent *mezza voce* parmi les chrétiens. D'une façon générale, il apparaît que la parole en charge d'enseigner les profondeurs de la foi, d'exhorter au courage de la fidélité chrétienne, d'édifier la vie de ses destinataires, gagnerait considérablement à être une parole fraternellement engagée, au sens où elle se formerait en assumant explicitement l'expérience partagée de la foi, avec ses pierres d'achoppement et ses éblouissements. Certes, l'acte de prédication comporte une dimension institutionnelle, qui fonde la véracité du témoignage. Mais cette dimension ne devrait pas faire ignorer que tous – fidèles et pasteurs – sont d'abord des auditeurs de la Parole, qui saisit les uns et les autres pour les conduire de leurs pensées à celles de Dieu, avant de les rassembler dans l'action de grâce du rite eucharistique. Ainsi, qui est en charge de la prédication devrait pouvoir consentir à s'exprimer en « nous », en accompagnant le chemin de ses destinataires, y compris à travers ces résistances que les évangiles nous montrent être celles des auditeurs de Jésus. Ce qui devrait préserver le discours homilétique de l'énoncé fade et distancié de vérités générales, autant que de la posture hautaine du prédicateur « homme qui sait ce que les autres ne savent pas », oubliant et faisant oublier que les vérités qui viennent de Dieu manifestent leur origine par le fait que nul ne peut prétendre s'en saisir péremptoirement. Il s'agit donc bien de trouver la voie ou la voix d'un langage authentiquement fraternel, le seul qui a pouvoir d'édifier dans la connaissance et l'amour de Dieu. Le seul, probablement aussi, capable d'être sensible à nos contemporains, qui ne peuvent rejoindre la foi qu'en traversant l'épais brouillard qu'un monde sécularisé a mis entre lui et Dieu.

On relira ici avec profit Karl Rahner, dans l'un des chapitres de son grand livre *Existence presbytérale*. Il s'adresse à des prêtres, dans une conférence de 1967 à Münster. Il les exhorte précisément à trouver les mots d'un *langage fraternel* pour attester devant leurs frères la foi de l'Église. Et il précise ce qu'il en est de cette foi à teneur fraternelle : « Une foi qui supporte les ténèbres du monde, au lieu de vouloir les dissiper par la discussion ; une foi qui confesse Dieu, au lieu de défendre des positions qui donnent à l'Église le visage d'une puissance de ce monde et d'une idéologie incarnée dans un corps social ; une foi consciente de ne pouvoir procurer la justification, et de ne pouvoir se justifier elle-même aux yeux du monde, qu'à la condition de devenir une "énergie" (Galates 5,6), celle de l'amour qui se consume au service du prochain. »[[11]](#footnote-11)

Concluons en revenant une dernière fois à notre présent. Il n'est probablement pas indu de penser que celui-ci nous fait vivre un temps d'émondage, au sens où le chapitre 6 d'Isaïe, évoquant la mission du prophète, parle d'émondage. Le même texte qui enseigne d'ailleurs que l'émondage, au sens de la Bible, a pour fin mystérieuse de ramener à la *souche sainte*, que Dieu préserve et à laquelle il confie l'avenir du peuple. C'est bien à partir de cette *souche* ou *semence sainte* qu'est le Christ qu'il nous faut travailler à la « conversion de l'agir ecclésial », auquel le pape conviait récemment dans son *Appel au peuple de Dieu* (20 août 2018), comme antidote aux poisons qui ont pris leurs quartiers dans l'institution ecclésiale. Puissions-nous, en ce lieu qui nous rassemble, le Collège des Bernardins, être saisis par la joie grave de cette tâche qui convoque l'Église aujourd'hui. Que cette joie grave – parce que les temps sont difficiles – mais vibrante et confiante – parce qu'elle est soutenue par la communion au Ressuscité – soit l'aiguillon du travail qu'ouvre cette nouvelle période de labeur théologique.

1. *Justin, Dialogue avec Tryphon, 116,3, édition critique de Philippe Bobichon, Academic Press, Fribourg, 2003.* [↑](#footnote-ref-1)
2. *C'est là déjà la matière de l'ouvrage de Daniel Bourgeois, L'un et l'autre sacerdoce. Essai sur la structure sacramentelle de l'Église, Desclée, 1991. Remarquons que ce texte pose question : il n'y a pas dans l'Église deux sacerdoces, mais un seul, participé de manière différente par les laïcs et les prêtres…* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Ainsi s'exprime saint Thomas d'Aquin, cité par Henri de Lubac, Méditation sur l'Église (1953), Desclée de Brouwer, 1985, p. 121.* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Yv. Congar, Jalons pour une théologie du laïcat, Cerf, « Unam sanctam », n° 23, 1953, édition révisée 1964. À associer à Sacerdoce et laïcat devant leur tâche d'évangélisation et de civilisation, Cerf, « Cogitatio fidei », n° 4, 1962.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Voir Ghislain Lafont, « Théologie du laïcat ? Une herméneutique de la constitution Lumen Gentium quarante ans après », L'Église en travail de réforme, tome II, Cerf, 2011, pp. 101-118.* [↑](#footnote-ref-5)
6. *H. Urs von Balthasar, « Faut-il des laïcs dans l'Église ? », Communio, 1979/4, pp. 7-16.* [↑](#footnote-ref-6)
7. *Cf. Bernard Sesboüé, Invitation à croire. Des sacrements crédibles et désirables, Cerf, « Théologies », 2009, pp. 258 sqq.* [↑](#footnote-ref-7)
8. *G. Martelet, Deux mille ans d'Église en question. Théologie du sacerdoce, tome II : Des martyrs à l'Inquisition, Cerf, « Théologies », 1990, p. 318.* [↑](#footnote-ref-8)
9. *Telle est l'analyse du père Stéphane Joulain, « La pédophilie dans l'Église catholique : un point de vue interne », Esprit, octobre 2011, pp. 28-39.* [↑](#footnote-ref-9)
10. *B.-D. de La Sougeole, « Quelle paternité du prêtre diocésain ? Réflexion à partir des textes du magistère récent »  Nova et vetera, avril-juin 2018.* [↑](#footnote-ref-10)
11. *K. Rahner, Existence presbytérale. Contribution à la théologie du ministère dans l'Église, Cerf, « Œuvres de Karl Rahner », n° 20, 2011, p. 84.* [↑](#footnote-ref-11)